



L'Essentiel

Les études de l'Hadopi en 10 minutes chrono - #14 - avril 2019

LES 8-14 ANS ET LES PRATIQUES ILLICITES : UN ENJEU PARENTAL

L'étude qualitative¹ menée en 2017 par l'Hadopi auprès des 8 à 14 ans a mis en évidence l'importance des pratiques en ligne dès le plus jeune âge et la nécessité pour l'Hadopi de s'y intéresser pour mieux comprendre leur évolution. Cette nouvelle étude, quantitative, montre que chez les plus jeunes, les pratiques culturelles en ligne restent très centrées sur YouTube. Elles se complexifient et se diversifient avec le temps, à mesure que l'enfant gagne en autonomie et en agilité.

La quasi-totalité des enfants de 8 à 14 ans ont des

pratiques culturelles en ligne, qu'elles soient licites ou illicites (pour 13 % d'entre eux). L'entourage, et notamment les parents, ont un rôle de prescription majeur dans les sites utilisés par les enfants, y compris s'agissant de sites contrefaisants. Les enfants dont les parents ont recours à des pratiques illicites ont ainsi une probabilité trois fois plus élevée de s'y livrer eux-mêmes, confirmant l'importance de s'adresser aux parents et aux enfants pour la promotion d'usages en ligne responsables.

MÉTHODOLOGIE

Étude quantitative réalisée en ligne par Médiamétrie de mars à mai 2018 auprès de 1506 enfants âgés de 8 à 14 ans, avec double interrogation enfants et parents. Représentativité assurée par la méthode des quotas (données de cadrage : Observatoire des usages Internet et *Home devices* de Médiamétrie).

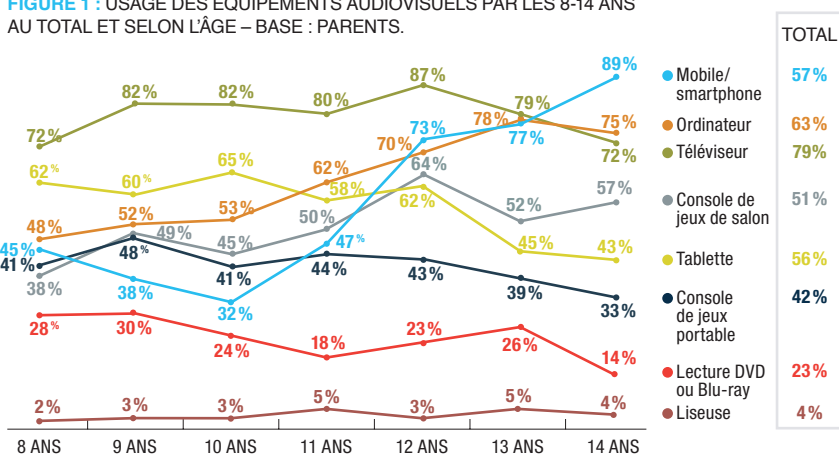
1. LES ÉCRANS, AU CŒUR DE LA VIE DES 8-14 ANS

Des foyers suréquipés

Les enfants de 8 à 14 ans évoluent dans un environnement particulièrement propice à la consommation de contenus culturels en ligne, au sein de foyers suréquipés : ils disposent en moyenne de 3,7 écrans différents. Le téléviseur reste l'équipement le plus utilisé, suivi de l'ordinateur et du *smartphone*. Au fil des ans néanmoins, l'usage du téléviseur diminue au profit de l'ordinateur et surtout du *smartphone* : 73 % des enfants de 12 ans et 89 % des enfants de 14 ans en utilisent un. De même, ces foyers avec enfants de 8 à 14 ans sont plus souvent abonnés à des offres de contenus en ligne, notamment de musique et de vidéo à la demande par abonnement (VàDA).

Le temps consacré à Internet progresse

FIGURE 1 : USAGE DES ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS PAR LES 8-14 ANS AU TOTAL ET SELON L'ÂGE - BASE : PARENTS.



avec l'âge, en particulier durant le week-end : en moyenne, la moitié des enfants de 8-14 ans y consacrent plus de deux

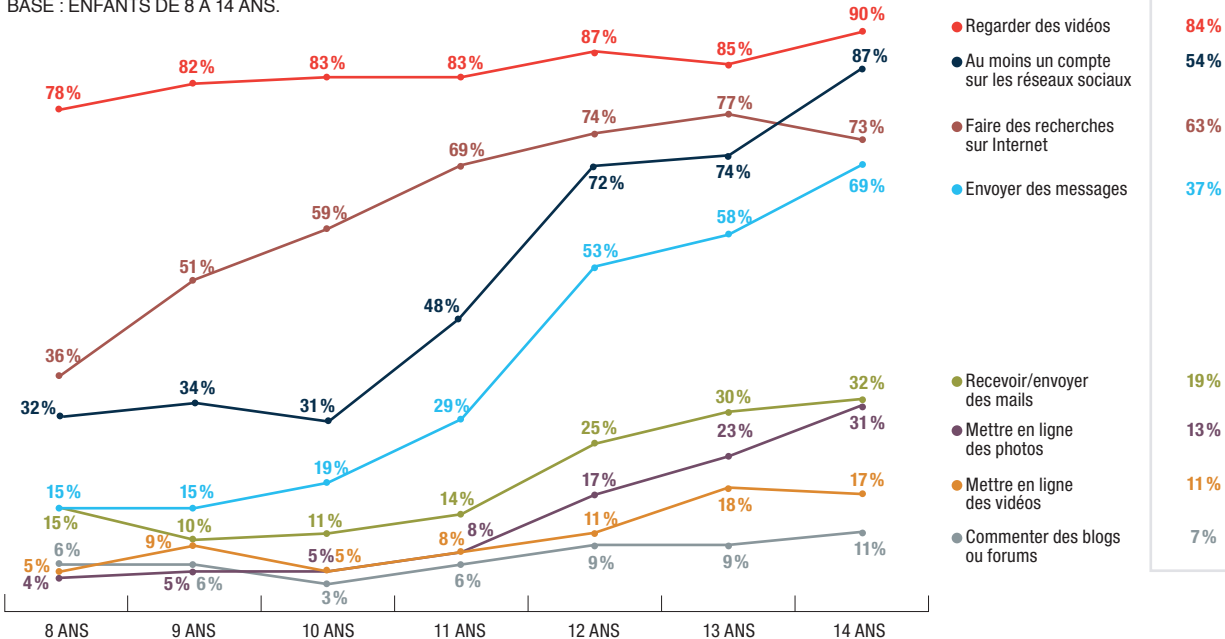
heures par jour (49 %) le week-end, proportion qui s'élève à 67 % pour les adolescents de 14 ans.

¹ Les 8-14 ans : l'émergence d'une génération de « smartphone natives », mai 2017, Hadopi.

FOCUS - 12 ANS ET UN SMARTPHONE : LES DÉBUTS D'UNE SOCIABILITÉ AUTONOME

La possession d'un *smartphone* à 12 ans, qui permet un accès individuel, confidentiel et permanent à Internet, se traduit par le développement d'une sociabilité en ligne autonome des enfants. Ainsi, l'inscription sur les réseaux sociaux passe de 48 % à 11 ans à 87 % à 14 ans ; de même, le recours à des messageries en ligne, qui ne concerne que 29 % des enfants à 11 ans, atteint 69 % des adolescents de 14 ans.

FIGURE 2 : ACTIVITÉS PRATIQUÉES SUR INTERNET PAR LES ENFANTS AU TOTAL ET SELON L'ÂGE
BASE : ENFANTS DE 8 À 14 ANS.

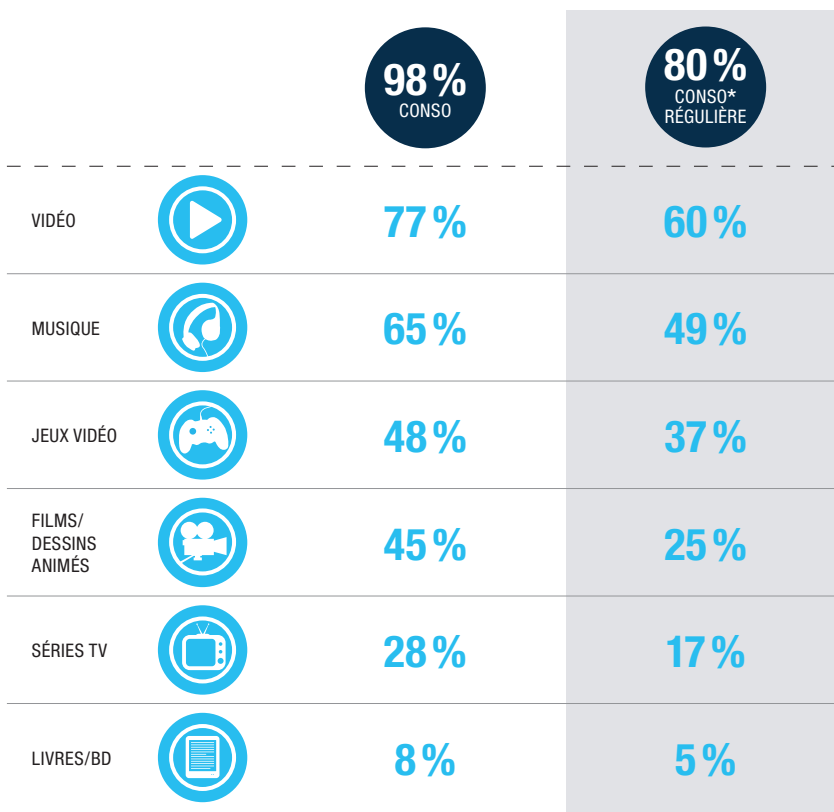


Les vidéos et YouTube, clefs d'entrée des pratiques en ligne

La consommation de biens culturels dématérialisés concerne la quasi-totalité des enfants et s'avère très intense, 45 % en consommant tous les jours ou presque. Les plus consommés sont en particulier les **vidéos de courte durée** (77 % des enfants), la **musique** (65 %), les **jeux vidéo** (48 %), consommés au quotidien par environ un tiers des enfants. On observe quelques points d'inflexion notables selon l'âge de l'enfant : la hausse de la consommation de musique à partir de 12 ans et celle des séries à partir de 13 ans.

Le visionnage de vidéos en général, quel qu'en soit le type, représente sur Internet l'activité la plus répandue chez les 8-14 ans : 84 % en regardant, un chiffre supérieur aux usages généraux d'Internet (recherches en ligne, messageries, réseaux sociaux) et aux pratiques culturelles en ligne. Plus précisément, **YouTube est de loin la première plateforme citée**, notamment pour les vidéos de courte durée et pour la musique, confirmant son statut de « clef d'entrée » vers la culture en ligne, déjà identifié dans la phase qualitative de l'étude.

FIGURE 3 : ACTIVITÉS DES ENFANTS SUR INTERNET SELON L'ÂGE
BASE : ENFANTS DE 8 À 14 ANS.



NOTE DE LECTURE :
65 % DES ENFANTS DE 8 À 14 ANS CONSOMMENT DE LA MUSIQUE EN LIGNE ET 49 % EN CONSOMMENT AU MOINS DE MANIÈRE HEBDOMADAIRE.

* Consommation régulièrement (tous les jours ou plusieurs fois par semaine)

2. UN JEUNE PUBLIC VULNÉRABLE EN LIGNE

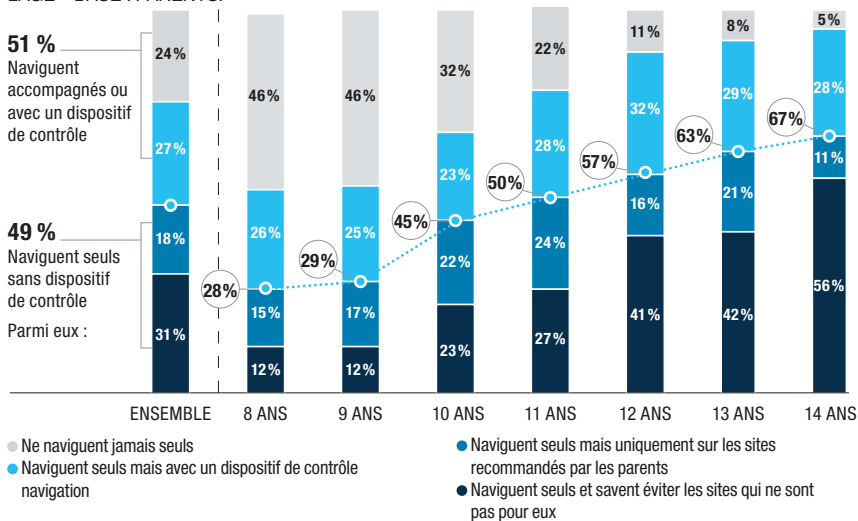
Une autonomisation progressive des pratiques

Plus l'enfant avance en âge, plus il accède à Internet sans contrôle parental ou autre dispositif de contrôle de navigation. Là encore, l'équipement en *smartphone* apparaît comme un accélérateur de l'accès autonome : à partir de 12 ans, la moitié des enfants ou plus naviguent seuls en ligne. Mais ce phénomène touche aussi les plus jeunes : près d'un tiers des enfants de 8 et 9 ans naviguent seuls sur Internet et sans dispositif de contrôle (respectivement 28 % et 29 %).

Une réelle conscience des dangers d'Internet

Dans ces conditions, naviguant souvent sans contrôle des parents, ces jeunes internautes peuvent être exposés, involontairement, à des contenus inappropriés ou être confrontés à des risques inhérents à certains sites illicites (escroquerie, récupération des données personnelles, etc.). Dans l'ensemble, 82 % des enfants

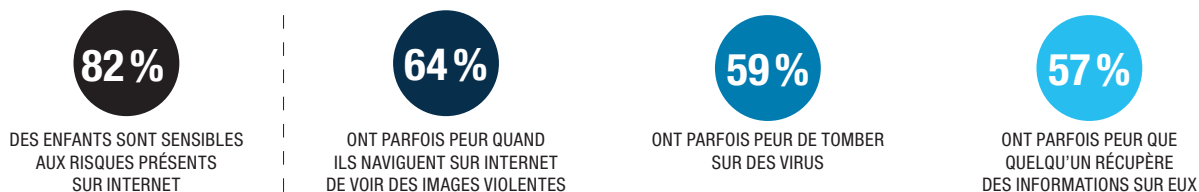
FIGURE 4 : ENCADREMENT DE LA NAVIGATION INTERNET DES ENFANTS AU TOTAL ET SELON L'ÂGE – BASE : PARENTS.



interrogés se déclarent sensibles à au moins l'un des risques identifiés, qu'il s'agisse d'une exposition à des images violentes (pour 64 % d'entre eux), à des virus (59 %) ou à la récupération de données personnelles les concernant

(57 %). Ces chiffres atteignent des taux plus élevés dans la tranche plus âgée de 12-14 ans, dont les pratiques plus diversifiées, beaucoup moins encadrées et plus fréquemment illicites, les exposent davantage.

FIGURE 5 : PERCEPTION DES RISQUES (TOTAL TOUT À FAIT D'ACCORD + PLUTÔT D'ACCORD) – BASE : ENFANTS DE 8 À 14 ANS.



3. LES PARENTS : UNE INFLUENCE SUR LES PRATIQUES DE LEURS ENFANTS, MÊME ILLICITES

L'entourage, un rôle de prescription

L'entourage, en particulier les parents, joue un rôle de prescription majeur dans les sites consultés. Les trois quarts (77 %) des enfants ont connu au moins l'un des sites qu'ils utilisent via leur entourage et 58 % par leurs parents spécifiquement, contre seulement 20 % par leurs amis et 17 % par leurs frères et sœurs. De même, une large majorité des 8-14 ans (78 %) accède directement à un site Internet ou à une application qu'ils connaissent déjà, contre un peu moins de la moitié (48 %) qui se renseigne en ayant recours aux moteurs de recherche ou à leur entourage pour accéder aux œuvres en ligne (certains pouvant combiner les deux pratiques).

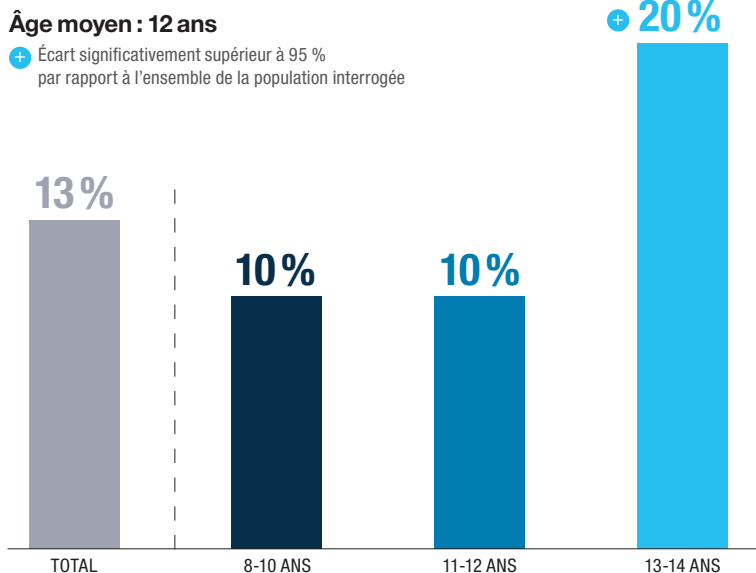
La consommation illicite des parents entraîne celle des enfants

Cette influence des parents est notamment perceptible dans l'illicéité des pratiques en ligne des enfants : la consommation illicite des parents est le facteur qui a le plus d'impact sur

l'illicéité de la consommation des enfants. Ainsi, les enfants dont les parents ont des pratiques illicites, ont une

probabilité trois fois plus élevée d'avoir eux-mêmes des pratiques illégales par rapport aux autres enfants.

FIGURE 6 : FRÉQUENTATION DES SITES ILLICITES PAR LES ENFANTS AU TOTAL ET SELON L'ÂGE – BASE : ENFANTS DE 8 À 14 ANS.



Dans l'ensemble, 25 % des parents reconnaissent avoir des pratiques illicites, taux comparable à l'ensemble des internautes de 15 ans et plus (cf. Baromètre des usages Hadopi, octobre 2018), mais ces pratiques ne les concernent pas uniquement, puisque 10 % des parents déclarent rechercher régulièrement des œuvres sur des sites contrefaisants pour leur enfant. **En moyenne, 13 % des enfants interrogés déclarent utiliser au moins l'un des sites illicites cités, mais 24 % des enfants ayant des parents recourant à des pratiques illicites ont eux-mêmes des pratiques illicites.**

Les pratiques illicites, comme les autres pratiques en ligne, progressent avec l'âge des enfants et concernent 10 % des enfants de 8-10 ans, contre 20 % des 13-14 ans. Ces pratiques illicites sont diversement connues des parents : **57 % des parents d'enfants ayant déclaré des pratiques illicites disent ne pas connaître les pratiques contrefaisantes de leur enfant** et près d'un quart d'entre eux estime que cela n'arrive que « rarement » (23 % des parents d'enfants aux pratiques illicites).

Ces enfants aux pratiques illicites évoluent plus globalement dans un contexte tourné vers la consommation en ligne : aussi bien eux-mêmes que leurs parents consomment significativement

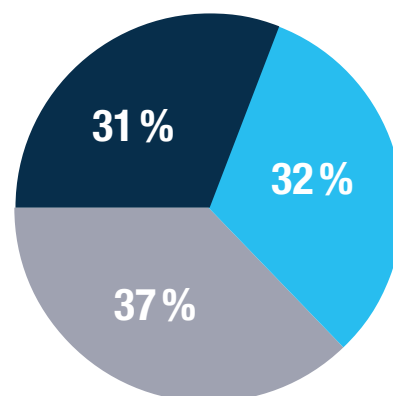
plus de biens culturels dématérialisés, quel que soit le type de bien, que la moyenne de l'échantillon. Ces enfants semblent enfin plus livrés à eux-mêmes dans leurs pratiques en ligne : ils possèdent plus de comptes sur les réseaux sociaux (alors que certains n'ont pas l'âge requis pour ouvrir un compte), naviguent un peu plus en ligne sans contrôle de leurs parents et semblent globalement plus habiles dans leurs pratiques sur Internet (ils ont davantage recours au téléchargement alors que les enfants utilisent très majoritairement, pour plus des deux tiers, le *streaming*, plus simple d'utilisation et plus immédiat).

Des notions de légalité et de droit d'auteur floues et peu connues

Un tiers des enfants de 8 à 14 ans n'a jamais entendu parler de la différence entre les sites licites et les sites illicites (32 %), cette méconnaissance touchant près de la moitié des enfants de 8 à 10 ans. Par ailleurs, plus de la moitié (54 %) des enfants ont été informés par leurs parents de ces notions de légalité, contre 18 % par l'école.

En revanche, **52 % des enfants qui ont des pratiques illicites se disent à mêmes de faire clairement cette distinction** – contre 32 % des enfants en moyenne. Ce résultat montre que

FIGURE 7: DISTINCTION ENTRE LES SITES ILLICITES ET LES SITES LÉGAUX
BASE : ENFANTS DE 8 À 14 ANS.



- NON, n'en a jamais entendu parler
- OUI, sait expliquer la différence
- OUI, en a entendu parler mais ne sait pas bien expliquer la différence

ces enfants aux pratiques illicites sont globalement mieux informés sur les risques et enjeux d'Internet, et que, là encore, l'entourage, et en particulier les parents, jouent un rôle clef. Mais surtout, cela révèle **l'importance d'accompagner plus encore parents et enfants dans une navigation responsable** : les aider à mieux identifier les sites illicites, d'une part, et, d'autre part, leur expliquer les enjeux et les avantages d'une consommation légale.

ENSEIGNEMENTS CLÉS

- Les enfants de 8 à 14 ans vivent dans des foyers suréquipés, en termes d'écrans accessibles mais aussi d'abonnements à des offres culturelles en ligne (offre V&DA, musique).
- La vidéo en général est le point d'entrée sur Internet, le visionnage de vidéos courtes étant la première activité pratiquée en ligne, quel que soit l'âge de l'enfant.
- L'influence des parents est forte sur les pratiques des enfants : 13 % des enfants ont des pratiques illicites en moyenne, 24 % quand les parents ont eux-mêmes des usages illicites.

Pour aller plus loin : *L'Étude qualitative sur les pratiques culturelles des 8-14 ans*, mai 2017 et le *Baromètre des usages Hadopi*, octobre 2018, sont disponibles en ligne sur le site de l'Hadopi.

RETROUVEZ LES RAPPORTS COMPLETS DES ÉTUDES SUR LE SITE DE L'HADOPI www.hadopi.fr

Derniers numéros parus :

- L'Essentiel #13: L'écosystème illicite de biens culturels dématérialisés : de nombreux acteurs, des liens multiples entre eux.
- L'Essentiel #12: Consommation culturelle en ligne: les 15-24 ans, une propension à payer supérieure aux autres consommateurs !
- L'Essentiel #11 : Une offre légale qui séduit de plus en plus les consommateurs.

Contactez-nous pour recevoir par courriel les avis de parution (10 numéros par an environ) : presse@hadopi.fr

Directeur de la publication : Denis Rapone / Contributeur à ce numéro : Marianne Serfaty / Chargé de publication : Martin de Beaune
Réalisation : agencezebra.com / ISSN 2646-831X

Hadopi

HAUTE AUTORITÉ POUR LA DIFFUSION DES ŒUVRES ET LA PROTECTION DES DROITS SUR INTERNET
4, rue du Texel - 75014 PARIS - www.hadopi.fr
Contact : presse@hadopi.fr @InsidOpi